

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2025

FIN DU MAINTIEN À VIE DANS LE LOGEMENT SOCIAL - (N° 905)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 62

présenté par
M. Vojetta

ARTICLE 2

À la fin de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« mêmes personnes »,

les mots :

« demandeurs et des locataires de logement social ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.